

Nom commercial : **ACTIVA TOP GT 1X****FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Conformément au règlement (CE) n° 453/2010 Annexe I, qui remplace le règlement n° 1907/2006 Annexe II

**1. IDENTIFICATION**

NOM DU PRODUIT : Activa Top GT 1X Produit de traitement biologique des eaux d'égout.

UTILISATION COMMERCIALE FOURNISSEUR (Nom / raison sociale) : JAG PRIMA 37, rue Gustave Eiffel  
95190 GOUSSAINVILLE  
tél.: 03.44.63.66.66 fax: 03.44.63.66.67**Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008**

Cette matière n'est pas classifiée comme dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 dans sa version modifiée relative à la classification, l'étiquetage et le conditionnement des substances et des mélanges.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008**

Pas de pictogrammes de danger, mentions d'avertissement, mentions de danger ni conseils de prudence requis.

**Mentions de danger supplémentaires**

EUH 208 Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one, peut produire une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers** Non identifiés**Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Sans objet, le matériel est un mélange.

**3.2. Mélanges****Composants dangereux déclarés conformément au règlement (CE) n° 1272/2008**

CAS : 2634-33-5 EINECS : 220-120-9	1,2-benzisothiazoline-3-one	Tox. aiguë 4, H302 Irrit. cut. 2, H315 Lés. ocul. 1, H318 Sens. cut.1, H317 Aigu aquat. 1, H400	0,01-0,04 %
---------------------------------------	-----------------------------	---	-------------

Une explication complète des phrases H est données à la section 16

**Section 4. PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours****Contact avec les yeux** Rincer immédiatement avec de l'eau en gardant les paupières ouvertes.**Contact avec la peau** Laver avec du savon et de l'eau.**Inhalation** Placer la personne exposée à l'air frais.**Ingestion** Rincer complètement la bouche. Aucun autre soin de premiers secours n'est requis.

En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une allergie cutanée chez les personnes déjà sensibilisées.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun traitement particulier n'est requis.

---

### **Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1. Moyens d'extinction** Le produit est un liquide aqueux et n'est pas inflammable. Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions de feu environnantes.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit est un liquide aqueux et n'est pas supposé s'enflammer ni provoquer des dangers particuliers.

**5.3. Conseils aux pompiers** Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire approprié selon les besoins.

---

### **Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune tenue de protection particulière n'est requise.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser de grandes quantités (c.-à-d. plus de 20 litres) de produit se déverser non diluées dans les égouts. Ne pas laisser des déversements s'écouler dans un cours d'eau à ciel ouvert ou des eaux de surface. Éviter tout déversement ultérieur si possible sans risque.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

De petits déversements (moins de 20 litres) peuvent être évacués vers un égout, dilués avec de l'eau (excepté dans un égout conduisant à un cours d'eau à ciel ouvert ou des eaux de surface). En cas de déversements plus importants, absorber à l'aide d'un matériau inerte, puis balayer et transférer le mélange dans des contenants identifiés pour élimination. Nettoyer la zone complète de déversement avec de l'eau en abondance.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Pour des informations supplémentaires, voir les sections 8 et 13.

---

### **Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **7.1. Précautions pour une manipulation sans danger**

Se laver soigneusement après manipulation. Adopter les bonnes pratiques de manipulation manuelle lors de la manipulation, du transport et de la distribution.

#### **7.2. Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenir les contenants hermétiquement fermés. Stocker en contenants dûment identifiés.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Aucun scénario d'exposition n'est actuellement disponible.

---

### **Section 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. Paramètres de contrôle** Aucune limite d'exposition n'est applicable aux composants de ce produit.

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Mesures de contrôle technique** Aucune exigence particulière.

**Protection respiratoire** Non requise.

**Protection des mains** Port de gants résistants aux produits chimiques non requis.

**Protection des yeux** Non requise.

**Équipement de protection** Aucune tenue de protection particulière n'est requise.

**Mesures de protection de l'environnement** Ne pas laisser le produit se déverser dans des cours d'eau à ciel ouvert ou des eaux de surface.

---

## Section 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide de couleur paille

**Odeur** Légère

**Seuil olfactif** Indéterminé

**pH** 7-8

**Point de fusion/Point de congélation** 0 °C

**Point d'ébullition initial et plage d'ébullition** 100 °C

**Point d'éclair** Sans objet, le produit est un liquide aqueux.

**Taux d'évaporation** Supposé être le même que celui de l'eau.

**Inflammabilité (solide, gazeux)** Sans objet, le produit est un liquide aqueux.

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité**

Sans objet, le produit est un liquide aqueux.

**Pression de vapeur** Supposée être la même que celle de l'eau.

**Densité de vapeur** Supposée être la même que celle de l'eau.

**Densité relative** 1,0

**Solubilité** Complètement miscible dans l'eau.

**Coefficient de partage n-octanol/eau** Sans objet, le produit est un liquide aqueux.

**Température d'auto-inflammabilité** Sans objet, le produit est un liquide aqueux.

**Température de décomposition** Sans objet, le produit est un liquide aqueux.

**Viscosité** Supposée être la même que celle de l'eau.

**Propriétés explosives** Aucun composant ne possède des propriétés explosives.

**Propriétés oxydantes** Aucun composant ne possède des propriétés oxydantes.

**9.2. Autres informations** Aucune disponible.

---

## Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité** Pas de danger spécifique.

**10.2. Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses** Le produit est un liquide aqueux et aucune réaction dangereuse n'est attendue.

**10.4. Conditions à éviter** Indéterminées

**10.5. Matières incompatibles** Aucune connue.

**10.6. Produits de décomposition dangereux** Aucun connu

---

## Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**a) Toxicité aigüe**

L'ATE orale estimée du mélange est >300 000 mg/kg.

Les micro-organismes présents dans ce produit appartiennent tous au groupe 1 (c.-à-d. considérés comme non susceptibles de provoquer une maladie chez l'être humain) conformément à la directive EU 2000/54/EC et à la législation connexe.

**b) Corrosion/irritation cutanées** : Mélange non classifié comme corrosif ni irritant pour la peau.

**c) Lésion/irritation sévères oculaires** : Non classifié comme provoquant une lésion ou une irritation sévère oculaire.

**d) Sensibilisation par inhalation ou contact cutané** : Contient des composants qui provoquent une sensibilisation par contact avec la peau, mais à des niveaux inférieurs à celui auquel la classification du mélange est requise en raison d'une sensibilisation cutanée. Ne contient pas de composants classifiés comme sensibilisateurs respiratoires.

**e) Mutagénicité des cellules germinales** : Ne contient aucun composant connu comme mutagène des cellules germinales.

**f) Carcinogénicité** : Ne contient aucun composant connu comme carcinogène.

**g) Toxicité pour la reproduction** : Ne contient aucun composant connu comme toxique pour la reproduction.

**h) STOT - exposition unique** : Ne contient aucun composant connu comme provoquant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par une exposition unique.

**i) STOT - exposition répétée** : Ne contient aucun composant connu comme provoquant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par une exposition répétée.

**j) Danger d'aspiration** : Ne contient aucun composant connu comme provoquant un danger d'aspiration.

---

## Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Contient des composants toxiques pour le milieu aquatique mais à des concentrations inférieures à celles auxquelles la classification du mélange est requise en raison d'effets aigus ou chroniques.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Étant donné les informations relatives à la classification et la dégradabilité des composants et leur concentration dans le mélange, le produit est supposé être biodégradable à 95 % au minimum.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Étant donné les informations relatives à la classification et au comportement environnemental des composants et leur concentration dans le mélange, le produit n'est pas supposé être potentiellement bioaccumulatif.

**12.4. Mobilité dans le sol** Le produit est aqueux, totalement soluble dans l'eau. Par conséquent, il n'est pas susceptible d'être retenu dans le sol de manière significative.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non supposé être PBT ni vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes** Aucun connu.

---

## Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**13.1. Méthodes de traitement des déchets** De petites quantités de produit (jusqu'à 20 litres en une seule occurrence) peuvent être éliminées dans un égout (excepté dans un égout conduisant à un cours d'eau à ciel ouvert ou des eaux de surface) après dilution dans 10 fois leur volume en eau.

---

## Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**14.1. Numéro UN** Non réglementé.

**14.2. Nom d'expédition UN** Non réglementé.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport** Non réglementée(s).

**14.4. Groupe d'emballage** Non réglementé.

**14.5. Dangers pour l'environnement** Sans objet.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucune requise.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Sans objet.

---

## Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** Aucune réglementation ni restriction existantes dans les États membres de l'UE.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

---

## Section 16. AUTRES INFORMATIONS

**Révision** Cette FDS a été générée pour satisfaire à la mise en oeuvre complète de la réglementation CLP (EC) n° 1272/2008, à savoir la classification des composants et des préparations utilisant les nouveaux symboles et phrases GHS/CLP, ainsi que la communication des classifications, dangers et avis conformément aux nouvelles règles.

### Explication des phrases H qui apparaissent à la section 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Références** Partie 3 de l'annexe VI du règlement (CE) n° 1272/2008 <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:353:0001:1355:en:PDF>

Annexe II Annexe II du règlement (UE) n° 453/2010 <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:133:0001:0043:en:PDF>

2e ATP du règlement CLP n° 286/2011, Tableau 3.4.6 <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L:2011:083:FULL&from=EN>

**Méthode utilisée pour la classification** : Le mélange a été classifié par référence aux informations relatives à ses composants.

**Autres informations** Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont fournies uniquement à titre indicatif pour une utilisation, un entreposage et une manipulation du produit en toute sécurité. Ces informations sont correctes au mieux de nos connaissances et compétences à la date de leur publication. Cependant, aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude. Elles concernent uniquement le produit particulier désigné ici et peuvent ne pas être applicables à ce produit utilisé conjointement à un autre produit ou dans le cadre d'un autre processus